

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3834

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2013

service : Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Justet

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

**Absents excusés** : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Hugué (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pilon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

**Absents non excusés** : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

**Conseil de communauté du 28 mars 2013****Délibération n° 2013-3834**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2013**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) est une association de type loi de 1901 qui a été fondée en 1994 par 7 associations de protection de la nature et du cadre de vie, par la Communauté urbaine de Lyon et le Département du Rhône qui en sont membres de droit.

Il s'agit d'une association qui a pour objet la protection et l'amélioration de l'environnement (protection des espaces naturels, des paysages, de la faune et de la flore sauvage, la protection et l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et semi-urbain).

**a) - Objectifs**

La Communauté urbaine est membre de droit de l'association. L'association organise et accueille des actions d'animation sur 2 sites : la MRE et le grand moulin de l'Yzeron.

La MRE est installée rue Sainte Hélène et occupe des locaux mis à disposition par la Communauté urbaine et le Département. La MRE accueille des expositions, conférences et propose l'accès à une bibliothèque de l'environnement (5 000 ouvrages).

Le grand moulin de l'Yzeron appartient à la Communauté urbaine et est mis à disposition de l'association. C'est un lieu permanent de pédagogie, d'éducation et d'observation du milieu naturel.

L'activité de l'association rejoint les compétences exercées par la Communauté urbaine au titre de l'article L 5215-20 du code général des collectivités territoriales.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012**

L'activité de l'association est intervenue selon les différents axes présentés dans son programme d'activités 2012 :

- manifestations "grand public",
- conférences et expositions,
- éducation à l'environnement,
- animations sur le site du grand moulin de l'Yzeron.

Concernant les manifestations "grand public", les manifestations se sont tenues conformément au programme d'activité, les "Journées mondiales des zones humides" et le salon "Primevère" notamment, attirant près de 1 000 personnes sur le stand.

En matière de conférences et expositions, les objectifs ont été tenus, l'association réalisant 19 actions (sur 20 programmées). Une conférence a été annulée mais reprogrammée au 1er semestre 2013. Les conférences ont réuni un public de 865 personnes (stable). 11 expositions ont été organisées.

Les objectifs du volet "éducation à l'environnement" ont été légèrement dépassés en termes d'animations scolaires (180 animations sur 180 programmées) au travers de l'animation "les mercredis de l'environnement" comme en termes d'ateliers éco-citoyens (27 ateliers tenus sur 24 programmés).

Sur le site du grand moulin de l'Yzeron, 221 animations ont été tenues (183 programmées) rassemblant 4 790 personnes. La programmation 2012 avait été revue à la baisse suite à une moindre fréquentation en 2011, cependant la réalisation a été largement supérieure.

### c) - Programme d'actions pour l'année 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour 2013, le programme prévisionnel d'activités s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec, notamment :

- 10 manifestations "grand public" (Journée mondiale des zones humides, fête de la science, etc.),
- 20 conférences,
- accueil d'expositions (6 expositions),
- mise à disposition du pôle documentaire,
- communication (lettre d'informations, site internet),
- aménagement des locaux du grand moulin de l'Yzeron (aménagement de la grande salle d'animation, création d'une signalétique tri des déchets),
- éducation à l'environnement concernant :
  - la MRE : 204 animations destinées aux écoles et accueils collectifs de mineurs, notamment,
  - le grand moulin de l'Yzeron : 162 animations scolaires et loisirs, 2 stages nature (8-10 ans).

Les principaux éléments financiers prévisionnels de l'association pour l'exercice 2013, sont les suivants, présentés comparativement aux prévisions 2012 :

| Budget prévisionnel                   | Montant 2012<br>(en €) | Montant 2013<br>(en €) | Evolution<br>(en %) |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|---------------------|
| <b>Produits</b>                       | <b>760 479</b>         | <b>791 741</b>         | + 4,1               |
| subvention Communauté urbaine de Lyon | 285 754                | 294 277                | + 3                 |
| autres subventions                    | 402 640                | 407 137                | + 11                |
| autres produits                       | 72 085                 | 90 327                 | + 25,3              |
| <b>Charges</b>                        | <b>760 479</b>         | <b>791 741</b>         | + 4,1               |
| charges de fonctionnement             | 446 342                | 485 781                | + 8,8               |
| charges salariales                    | 314 137                | 305 960                | - 2,6               |

La progression des produits prévisionnels est liée à l'augmentation des subventions de la Communauté urbaine et du Département du Rhône. La subvention de la Région Rhône-Alpes s'inscrit dans le cadre d'une convention pluriannuelle (2012-2013) et vise au développement du fonds documentaire de l'association.

La masse salariale est en baisse, du fait notamment du non renouvellement d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les charges d'exploitation (+ 40 000 € environ) suivent l'augmentation d'activité.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 294 277 € (+ 3 %) au profit de l'association de gestion de la MRE dans le cadre de son activité pour l'année 2013. Par délibération n° 2012-2866 du Conseil du 19 mars 2012, le Conseil a attribué une subvention de 285 754 € pour le programme d'actions 2012 à mener par l'association ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 294 277 € au profit de l'association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) dans le cadre de son programme d'actions pour 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la MRE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 830 - opération n° 0P27O0102.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.**